

Limiter la transmission de l'oxyurose - Fiche conseil

L'oxyurose est une maladie parasitaire sans gravité, mais très contagieuse.

Vous pouvez limiter sa transmission en appliquant les mesures suivantes :

- toute personne en contact rapproché avec le patient doit être traitée,
- l'hygiène des mains est capitale : lavez-vous les mains fréquemment (surtout après les selles),
- coupez vos ongles courts et brossez-les régulièrement,
- évitez de dormir dans la même literie que celle d'un porteur d'oxyures,
- lavez les vêtements, le linge (draps...) et les "doudous" pour éviter la réinfection,
- dépoussiérez votre lieu d'habitation en passant soigneusement l'aspirateur.

Pour en savoir plus sur l'oxyurose, **scannez le QR code.**



Information sur l'oxyurose

Ameli

Site